

Fontenailles




Muriel Hyvonnet qui vous accueillait à l'agence postale, prend une retraite bien méritée, le 31 décembre. Nous la remercions pour son implication et son sérieux.

A partir de janvier, Julie Capon, la secrétaire de mairie sera en charge de l'agence postale.

Les travaux

La vie locale

Agenda 

Vendredi 10 janvier à 19h00 : vœux de la municipalité à la salle des loisirs.

Samedi 1 et dimanche 2 février : salon de peinture et de sculpture organisé par Le Lien de Fontenailles.

Nouveau médecin

Le **Docteur DIOP** arrive au sein de la Maison de Santé de la Brie Nangissienne

à Nangis le **6 janvier 2025**

Prise de rendez-vous sur **Doctolib**

Nangis
12 rue de la Grenouillère
brieanangissienne.fr • 📞

MAISON DE SANTÉ
DE LA BRIE NANGISSIENNE

L'édito du maire



Chères Fontenaillasses et chers Fontenaillassais,

Nous voici en 2025, au nom des membres du conseil municipal, je tiens à vous adresser mes vœux les plus sincères à partager avec vos familles et vos proches.

Je formule le souhait que notre commune poursuive ses objectifs dans le respect mutuel et l'intérêt général.

Bien sûr, il est difficile d'aborder une nouvelle année de manière insouciant dans un monde marqué par les morsures de la guerre, les ravages du dérèglement climatique, les déchirures sociales et les incertitudes d'une situation politique et économique exceptionnelles.

Malgré ce contexte critique, nous n'avons pas le choix, à nouveau, nous devons faire preuve de résilience en restant optimistes et en nous projetant sur l'avenir.

Dans cette optique, cette année 2025 verra la concrétisation de projets nouveaux sur lesquels je reviendrai au cours de la cérémonie des vœux à la population le vendredi 10 janvier.

S'il faut parler d'avenir, il faut également parler des engagements annoncés il y a un an et en tirer le bilan :

Voici l'énoncé des travaux programmés et réalisés :

- L'enfouissement des réseaux route de Glatigny
- La création sur le stade d'un cheminement pour Personnes à Mobilité Réduite
- L'installation sur le stade d'appareils de fitness
- La réfection de la deuxième partie de la toiture des bâtiments du centre social
- La reconstruction d'une partie du mur de clôture de la mairie
- Achat de l'abri-vélos sécurisé (il sera installé prochainement)
- L'entretien de la voirie a consisté à boucher les nids de poule de la route du Plessier et de la Charmée

Travaux retardés en raison des intempéries : l'implantation de points lumineux autonomes à énergie solaire

Travaux qui n'avaient pas été annoncés et qui ont été effectués :

- Création de deux vergers
- Parcours pédagogique dans le verger du parc de la mairie
- Remplacement de grillages par une haie vive dans le parc de la mairie
- Rénovation de 97 points lumineux
- Remplacement de la descente de gouttière de l'église et réparation sur certains tronçons
- Mise aux normes des arrêts de bus au Jarrier par le Département
- Sécurisation de l'entrée Sud de Glatigny
- Rénovation de la bibliothèque
- Création d'un abri pour les véhicules techniques
- Achat d'un véhicule électrique

L'ensemble de ces réalisations et acquisitions ont été rendues possibles grâce à une politique municipale d'investissement rigoureuse et à la recherche de subventions.

Pour autant, les événements festifs et culturels n'ont pas été négligés ; merci aux élus, aux associations et aux participants.

Le service à la population lui non plus n'a pas été réduit, et mes remerciements ne seraient pas complets sans y adjoindre le personnel d'accueil au périscolaire, à la mairie, à l'agence postale et sur le terrain les agents techniques.

2025, si le siècle « prend son quart », sachez que l'équipe municipale, elle aussi, prend le sien pour gérer au mieux le devenir de notre village.

En espérant avoir le plaisir de vous rencontrer nombreux aux vœux à la population.

Bonne année à toutes et à tous.

Ghislaine HARSCOËT



Travaux

Végétalisation du cimetière

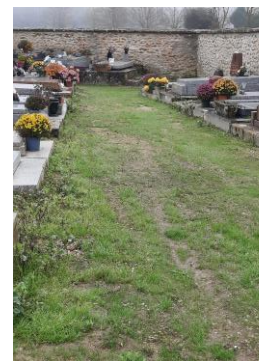
Les travaux de végétalisation se sont terminés fin octobre. Cette opération était nécessaire pour la commune engagée depuis plusieurs années dans une démarche zéro phyto.

Il devenait très difficile pour nos deux agents techniques d'entretenir ce site permettant aux familles de se recueillir. Cet engazonnement des allées par hydromulching ne nécessitera que 3 à 4 tontes par an. La pousse des semences est observée régulièrement. La société qui a réalisé ces travaux effectuera un contrôle au printemps afin de reprendre les parties dont l'engazonnement doit être refait.

Le montant de cet engazonnement est de 15 000 € HT soit 18 000 € TTC.

Le reste à charge de la commune, calculé sur le montant HT, est de 4 500 €. Les subventions de la Région sont à hauteur de 6 000 € et de 4 500 € du Département.

Les élus les remercient pour leur soutien.



Reprofilage de fossés

Des travaux de reprofilage et d'excavation ont été réalisés au niveau des fossés du chemin du Bouillot, de la vigne aux Bonshommes et route du Plessier.

Ces actions permettent aux eaux pluviales ruisselant des parties boisées d'être mieux canalisées et donc de moins dégrader les chaussées.

Il faudra à nouveau observer la circulation des eaux lors de fortes pluies et espérer que la route du cimetière permettant l'accès aux hameaux du Bezard et du Plessier, soit facilement praticables par les automobilistes.

Route du Plessier, une buse défectueuse et bouchée a été remplacée par un tuyau annelé.



Les travaux chemin de Pars se poursuivent

Après avoir débouché la buse située à proximité du pont, puis recrusé le fossé qui canalise les eaux de ruissellement, une tranchée de 9 m de long a été exécutée en travers du chemin. Ces travaux ont été réalisés avec l'aimable contribution d'une personne extérieure au village. Des tuyaux annelés ont été installés. Ainsi, les eaux qui viennent des champs situés sur la commune de Nangis et du chemin de la Charmée peuvent rejoindre le fossé et trouver le ru comme exutoire.



Travaux d'Enedis à la demande du SDESM

En raison d'une évolution de la consommation électrique des utilisateurs (télétravail, appareils ménagers, ...), des travaux de restructuration du réseau électrique ont été réalisés rue de Grignon, avenue Raymond Leclerc et rue de la mare aux canes par l'entreprise Inéo et en partenariat avec Enedis. Ainsi la qualité de distribution de service est assurée.



Sécurisation de l'entrée Sud du hameau de Glatigny

Les nouvelles constructions réalisées, les travaux afin de ralentir les automobilistes ont été effectués.

Pour briser le rectiligne de la voie, des aménagements sur la voirie ont été réalisés pour compléter ceux existants :

- création de poches de stationnement avec implantation d'îlots directionnels en quinconce,
- pose de trois coussins berlinois et de bordures T2 pour les trottoirs.

Coût de ces travaux : 38 898 € financés de la manière suivante :

Subvention de département 21 000 €, reste à charge de la commune 17 898 €. A ce montant sont à ajouter 1 100 €.

Cette dépense correspond au diagnostic amiante/HAP sur enrobés bitumineux.



Jorge MARTINS

Conseiller en immobilier



07 68 20 72 86

jorge.martins@iadfrance.fr

FONTENAILLES (77)



RECHERCHE DE BIENS À VENDRE

Jorge MARTINS

07 68 20 72 86

iadfrance.fr

NOUVEAU DANS VOTRE VILLAGE PHOTOGRAPHE

PHOTOS AGRÉÉES
RF

À partir de 12€

- Carte d'identité
- Passeport (ANTS)
- Permis de conduire (ANTS)
- Dossiers scolaires et activités sportives
- Carte vitale / d'invalidité
- Carte de transport
- Visa étranger
- Photo pour CV
- Egalement agréée ANTS pour les E-photo avec la signature électronique et transmission

07 67 99 06 70 @barfetyproduction
161 rue Maurice Wanlin - 77370 Fontenailles

AGRÉÉ PRÉ-DEMANDE DU PERMIS DE CONDUIRE
SERVICES EN LIGNE
ANTS

Suivez-moi

iadfrance.fr

**Vous avez un projet immobilier. Contactez-moi.
Estimation gratuite.**

Création d'un espace intergénérationnel

Les élus ont souhaité repenser l'utilisation de l'espace près des jeux pour enfants sur le stade.

Pour permettre aux habitants de venir en famille, aux futurs sportifs ou bien aux adeptes, des appareils de fitness ont été installés à proximité des aires de jeux des petits. Ainsi tout en pratiquant une activité sportive, les parents peuvent avoir un œil sur leur enfant.

Pour celles et ceux qui manquent d'entrain, venir en couple ou bien entre amis sera motivant. Cet espace est propice à la convivialité et au bien-être ; il est source de plaisir.

Ces appareils permettent de travailler les muscles du torse, des bras, du dos, des jambes, des abdominaux et faire des exercices de cardio.

L'installation d'une table de pique-nique permet le partage d'un goûter ou bien d'un repas ; le prolongement d'un moment chaleureux.

Certains fontenaillais souhaitaient l'installation d'une table de ping-pong. Les élus ont pris cette demande en compte. Elle a été placée à côté du city stade. Certains diront que l'endroit n'est pas judicieux. Cependant, dans l'herbe il y aurait eu un creusement du terrain et donc un risque d'entorse. De plus, l'implantation des manèges sur le plateau, lors de la fête communale, nécessite un espace suffisamment dégagé pour leur installation.

Le coût de l'installation des dix appareils de fitness est de 14 500 € HT soit 17 400 € TTC.

L'Agence Nationale du Sport a subventionné ce projet à hauteur de 11 600 € soit un taux de 80%.

Vos élus espèrent vous y rencontrer.



Une naissance, un arbre

Du fait du changement climatique, les vagues de chaleur ne cesseront d'augmenter en fréquence et en durée.

Les peupliers grisard qui ombragent les aires de jeux seront dans le futur à remplacer. Les élus souhaitaient donner plus de sens à la plantation de nouveaux arbres.

Et quoi de mieux pour symboliser une naissance que de planter un arbre, symbole de la vie et de la croissance !

Des enfants nés en 2024 sont devenus les parrains ou marraines d'un arbre. Les familles ont été invitées à mettre de la terre au pied et à apposer le prénom de leur enfant.



Aux familles qui attendent un heureux évènement pour l'année prochaine, vous pouvez vous manifester en mairie pour l'opération « une naissance, un arbre » de l'automne 2025.

Informations

Un nouvel agent technique employé par la commune

La commune a recruté un nouvel agent, **Adrien Terrier** qui réside sur la commune.

Il a pris son poste le 25 novembre. Il travaille à plein temps. Ses compétences liées aux travaux nécessaires sur la commune (maçonnerie, travaux de terrassement) permettront de réaliser des travaux en interne.

Ainsi ses tâches sont complémentaires de celles de notre agent technique Fred plus spécialisé dans les espaces verts. Les élus lui souhaitent la bienvenue.

Renaud avec qui les élus et Fred ont travaillé dans la bonne humeur a eu l'opportunité d'être recruté par le centre social CoLi'Brie.

Il est Référent Accueil France Services. Il pourra vous accompagner si vous en sentez le besoin, dans vos démarches administratives CAF, CPAM, CNAV, impôts ou encore France Travail.



Octobre Rose : Remise des dons à AQS

Vendredi 15 novembre, les dons financiers récupérés par les communes et associations ont été remis à la représentante de l'Association Qualité du Soin en présence de notre député Michel Gonord, la sénatrice Marianne Margate, le président de la communauté de communes Yannick Guillo et le vice-président de la communauté de communes en charge de la santé Sébastien Dromigny.

L'association FLAC 77 a remis un don de 314 € et la commune de 216 €. Pour rappel, AQS accompagne des patients et leur propose des activités de bien-être l'hôpital de Melun.

Réserve incendie de Glatigny

Dans le cadre de la **Défense Extérieure Contre l'Incendie**, le contrôle périodique du point d'aspiration de la réserve de Glatigny a permis de constater l'absence d'aspiration (réservoir permettant la mise en station des engins-pompes).

Ce défaut avait été confirmé par les tests du SDIS de Nangis le 19 juillet 2024. La société Véolia est donc intervenue. Elle a remplacé une pièce défectueuse. Le SDIS a réalisé un nouveau test le 20 septembre 2024. La réserve se remplit correctement, le poteau d'aspiration fonctionne normalement.

Ramassage des sapins

La municipalité effectuera le ramassage des sapins

le lundi 13 janvier 2025 dès 8h00

Il est demandé de le sortir impérativement (sans emballage et sans décoration) devant votre domicile la veille au soir.

(En cas de vent ou de fortes pluies, merci de ne sortir votre sapin que le lundi matin).



Erratum magazine n°25

Pour le comptage du trafic enregistré, il s'agissait de 540 PL par jour

Les procès-verbaux des conseils municipaux



10/09



13/11

Si vous constatez la présence de rongeurs, veuillez le signaler à la mairie.



Animations à Fontenailles – Ensemble pour faire vivre notre village

Fontenailles se pare de ses décorations

Les bénévoles de l'atelier « décoration » proposé par Madame Catherine Stenvot ont à nouveau fait preuve de créativité. Durant huit demi-journées, certaines ont relevé les manches, mais pas trop vu le froid, pour accrocher leurs réalisations. Chaque année, depuis Noël 2017, elles construisent de nouveaux décors et révisent les anciens. Elles utilisent des bouteilles en plastique, découpées en anneaux pour confectionner guirlandes et motifs qui égayaient notre village.

La convivialité qui règne durant les moments de création attirent de nouvelles personnes. Ainsi, en passant devant les espaces publics, on découvre des nombreuses décorations colorées et de plus en plus élaborées.

Madame le Maire remercie Madame Stenvot ainsi que Christine, Danielle, Edith, Elga, Françoise, Hélène, Jacqueline, Josiane, Marie-Jo, Micheline, Murielle, Valérie, Yolande, Aurélia.



Spectacle de Noël des enfants



Les enfants étaient invités le samedi 7 décembre à assister au spectacle offert par la commune ; *Plume, apprenti lutin* écrit par Victor Guérout. Cette histoire qui aborde de façon ludique la fête de Noël a ravi petits et grands.

Devant un magnifique décor, Plume a été soumis à trois épreuves : fabriquer un jouet, apprivoiser un renne et porter l'Esprit de Noël. A travers cette histoire, les idées qui ont été mises en lumière sont la patience, l'honnêteté, l'amitié et la générosité. Avec patience, écoute et observation, Plume a réussi à convaincre Claqueporte, le Gardien de la Maison du Père Noël, de l'accepter comme lutin du Père Noël.

A l'issue de la représentation, le Père Noël est apparu dans la salle. Les enfants ont été pris en photo à ses côtés. Ce moment festif, apprécié des familles venues en nombre, s'est terminé par un goûter : boissons, clémentines, Père Noël en chocolat et crêpes préparées par Patricia depuis le matin 10h.

Madame le Maire a remercié les familles pour leur présence et les élus, groupe petite enfance, Patricia, Jacqueline, Pascal, Valérie M., Valérie B. et Charles pour l'ensemble des préparatifs.



Sortie « Grand Noël » au château de Vaux-le-Vicomte

La magie de Noël était au rendez-vous le jeudi 21 novembre avec de la neige, une bise glaciale dont les flocons fouettaient le visage des 23 participants à cette sortie.



Mais elle l'était encore bien plus à l'intérieur du château avec ses multiples décors féeriques inspirés des contes traditionnels qui nous ont laissés pantois.



Après un sympathique petit goûter, bien au chaud, la journée s'est terminée sous la neige, dans les jardins illuminés, par la projection d'une superbe fresque lumineuse sur la façade du château racontant les grands événements qu'il a vécus au siècle de Louis XIV.

Quel beau moment d'émerveillement !

Matinée contes

Le samedi 9 novembre, Maryline a retenu l'attention des petits et des plus grands à travers un magnifique conte d'hiver.
Un grand merci à elle pour ce moment d'écoute et de partage !



Atelier scrapbooking

Animé par Aline Saunier.

Le lundi de 13h30 à 15h30 (salle des Associations)



Renseignements: flac77370@gmail.com

La commission d'action sociale

La commission d'action sociale propose aux habitants âgés de 65 ans et plus une sortie spectacle le jeudi 17 avril 2025 au Mas, situé au Mée sur Seine.

La compagnie Trabucco propose cette année une création qui permet de découvrir ou redécouvrir les plus grandes chansons des comédies musicales françaises. Ce spectacle est un véritable festival de grandes voix, de costumes scintillants et d'artistes éblouissants de talent.

Le prix des places est de 26 €, tarif groupe. La participation financière des personnes qui souhaitent assister à cette comédie musicale est de 10 €, les 16 € seront à la charge de la mairie.

Un covoiturage sera proposé.

Si vous êtes intéressés par cette sortie, vous pouvez téléphoner à la mairie au 01 64 08 40 17

